

QU'EST-CE QUE L'AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE ?



L'aménagement culturel du territoire est une approche de développement selon laquelle tous les secteurs de la société se mobilisent pour intégrer les arts, la culture et le patrimoine dans le développement durable des communautés.

Le programme d'accompagnement et de formation

Ces dernières années, un programme de mentorat offert par l'AAAPNB et l'AFMNB en collaboration avec l'organisme Les Arts et la Ville a permis à cinq municipalités francophones d'élaborer et d'adopter leur première politique culturelle entre 2014 et 2017.

En 2016, l'AAAPNB a mis en place un programme en deux volets d'accompagnement et de formation afin de développer les compétences des municipalités en aménagement culturel du territoire (ACT). Ce projet, d'une durée de deux ans, offre aux municipalités participantes divers services de soutien ainsi qu'une gamme d'activités de formation et de mise en commun d'expériences des travailleurs et travailleuses culturels.

Les municipalités suivantes font partie de ce projet : Balmoral, Communauté rurale Beaubassin-est, Beresford, Dalhousie, Saint-Quentin et Shediac.

Le Village de Baie-Sainte-Anne bénéficie également de la formation offerte et contribue à l'échange d'expertise avec les membres de ce réseau.

L'encadrement fourni permettra aux municipalités participantes d'élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de leur politique culturelle et d'acquérir une formation dans divers domaines tels que la médiation culturelle, l'utilisation des réseaux sociaux, la préparation de demandes de fonds ou encore la planification stratégique culturelle.

Lors du lancement de sa politique culturelle, la Ville de Shediac a rendu un vibrant hommage à vingt artistes professionnel.le.s et a souligné leur inestimable contribution au développement des arts dans la région. Assis : Paul McFadden, Amber Léger, Lionel Cormier, Claude Gauvin, Roger Vautour. Debout : Julie Boulianne, Monette Léger, Nancy King Schofield, Roméo Savoie, Herménégilde Chiasson, Francis Coutellier, Suzanne Dallaire, Danielle Ouellet, Dave Skyrie, Line Godbout (au nom des Hookeuses du Bor'de'lo), Jules Landry, Claude Roussel. Absentes : Gisèle Léger Drapeau, Claire Chevarie, Jeanne LeBlanc Mullin.



PROJETS EN MÉDIATION CULTURELLE

Plusieurs projets inspirés de la médiation culturelle sont à l'état embryonnaire ou en voie de réalisation dans les municipalités. Ces projets seront développés avec les conseils de Michel Vallée lors de ses interventions dans le cadre du projet d'accompagnement et de formation des municipalités en ACT. Une deuxième édition d'Inform'ART en fera état au printemps 2018.



ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU NOUVEAU-BRUNSWICK

140, rue Botsford, bureau 29 Moncton N-B. E1C 4X5 Téléphone : (506) 852-3313
info@aaapnb.ca www.aaapnb.ca facebook.com/aaapnb twitter.com/AAAPNB

BULLETIN Inform'ART



Association acadienne
des artistes professionnel.le.s
du Nouveau-Brunswick

➤ www.aaapnb.ca

ÉDITION SPÉCIALE - LES ARTS ET LES MUNICIPALITÉS - AUTOMNE 2017

Une symbiose entre les arts et les municipalités

Vous avez sous les yeux un survol des activités liées au projet d'accompagnement et de formation des municipalités acadiennes du Nouveau-Brunswick en aménagement culturel du territoire.



Carmen Gibbs

Frédéric Dion

Même s'il est comblé de nombreuses richesses, le Nouveau-Brunswick fait présentement face à certains défis : exode des régions rurales, départ de grandes entreprises, démobilitation de certains segments de sa population. Plus que jamais, notre province doit faire preuve de créativité et d'innovation en misant sur sa ressource naturelle la plus précieuse : ses citoyennes et citoyens. Il existe dans toutes les régions de la province des femmes et des hommes engagés qui désirent contribuer au développement durable de leur communauté.

Avec ce projet d'aménagement culturel du territoire, l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick soutiennent concrètement le secteur municipal et ses partenaires dans l'acquisition des compétences nécessaires pour assurer une réelle intégration des arts et de la culture dans les communautés acadiennes du Nouveau-Brunswick.

Il est indéniable que les arts, la culture et le patrimoine ont un rôle crucial à jouer dans la redéfinition et l'épanouissement de notre territoire. Au même titre que les services de santé et d'éducation, les arts et la culture doivent être reconnus comme un service public essentiel au développement de toute communauté.

Ce service, d'autant plus essentiel dans un contexte minoritaire, passe par :

- l'égalité d'accès aux arts et à la culture pour toute citoyenne et tout citoyen, peu importe son âge, son sexe, sa situation financière et son lieu de résidence au Nouveau-Brunswick;
- la reconnaissance du rôle et de l'impact des artistes, des arts, de la culture et du patrimoine dans le développement économique, la cohésion sociale, le tourisme culturel durable, l'éducation et le soutien à une participation citoyenne engagée;
- la reconnaissance du rôle des artistes et des arts comme potentiel d'innovation pour assurer le développement durable des communautés;
- la reconnaissance de la culture comme un des déterminants de la santé, telle qu'elle est reconnue par le secteur de la santé et du mieux-être;
- la reconnaissance des arts, de la culture et du patrimoine comme des outils de développement pour maintenir et attirer une main-d'œuvre qualifiée dans la province.

de la culture comme un des déterminants de la santé, telle qu'elle est reconnue par le secteur de la santé et du mieux-être;

En tant que dirigeant.e.s de deux organismes qui contribuent à la mise en œuvre de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*, nous nous sommes associé.e.s avec

Cette édition spéciale d'Inform'ART porte entièrement sur le **projet d'accompagnement et de formation des municipalités en aménagement culturel du territoire**. Sous la direction de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB), ce projet comprend sept collectivités acadiennes et vise l'élaboration de plans culturels à partir des politiques culturelles nouvellement adoptées par ces municipalités.

L'AAAPNB remercie le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ainsi que les Affaires intergouvernementales pour leur appui financier à la réalisation de ce projet qui contribuera sans aucun doute à une plus grande intégration des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick.

De plus, l'AAAPNB tient à souligner la précieuse collaboration de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) ainsi que l'engagement et la contribution de tous les partenaires municipaux.

enthousiasme et dynamisme à sept municipalités de la province pour démontrer que les arts et la culture peuvent effectivement agir comme moteur de développement dans tous les secteurs de la société.

Nous remercions sincèrement les élu.e.s municipaux qui participent au projet, les nombreuses personnes-ressources et tous nos partenaires pour la confiance et le soutien accordés à la réalisation de ce projet.

Carmen Gibbs, Directrice générale
Association acadienne des artistes
professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

Frédéric Dion, Directeur général
Association francophone des municipalités
du Nouveau-Brunswick

Volet accompagnement

Après avoir adopté leur politique culturelle, les municipalités ont mis en place des comités chargés d'élaborer un plan d'action culturelle. Ces comités sont formés de représentant.e.s de divers secteurs de la communauté (santé, éducation, arts, jeunesse, entrepreneuriat, etc.) et sont sous la présidence d'un conseiller ou d'une conseillère municipale ou d'un.e citoyen.ne. Les agent.e.s de développement culturel siègent à ces comités à titre de ressources. L'AAAPNB offre un encadrement asymétrique à chacune de ces municipalités, fournissant avis, conseils et outils selon les besoins de chacune. La mise en commun d'expertise et de pratiques novatrices vient enrichir la formation de tous les intervenant.e.s.



De g. à dr. : Denis LeBlanc (directeur de la Vie communautaire), Gilles Belleau (directeur général) et Roger Caissie (conseiller municipal et président du Comité de développement culturel de Shédiac).

La **Ville de SHEDIAC** a modifié son site Web et a ajouté un volet Arts et culture qui comprend, notamment, un répertoire des artistes de la région. De plus, une politique de subvention des projets culturels a été approuvée par le Conseil municipal.

De g. à dr. : Paul Losier (citoyen), Bruno Poirier (conseiller municipal), Line Godbout (AAAPNB) et Aurèle Michaud (président du comité culturel)



Au cours de l'été 2017, la **Ville de BERESFORD** a affecté un étudiant à un projet d'été visant l'élaboration de la cartographie culturelle de la municipalité. La banque de données recueillies facilitera la prise de décision et la recherche de ressources artistiques et culturelles de la communauté.

La **Communauté rurale de BEAUBASSIN-EST** a fêté ses 10 ans de constitution en corporation en 2017. La politique culturelle adoptée en 2015 fait état de l'importance de développer un sentiment d'appartenance à cette nouvelle entité formée de six quartiers distincts.



Photo prise lors du lancement de la politique culturelle à l'Église historique de Barachois.

Le **Village de BALMORAL** a récemment procédé à l'embauche de Mélanie Parent pour coordonner les travaux de mise en œuvre de sa première politique culturelle.



Sur la photo, on voit Mélanie en compagnie du directeur général de Balmoral, Guy Chiasson, et de Line Godbout, consultante culturelle chargée de ce projet.

Une société culturelle a été fondée en 2015 grâce à l'engagement des citoyens et citoyennes du **Village de BAIE-SAINT-ANNE** et en partenariat avec le Conseil provincial des sociétés culturelles. L'agente de développement culturel travaille étroitement avec le milieu scolaire pour mettre en place des projets rassembleurs.



1^{re} rangée : Ginette Manuel, Janice Daigle, Gilles Manuel et Nicole Thériault-McIntyre. 2^e rangée : Denise McIntyre, Janice Turbide, Lucas Gray, Diane Doiron et Marcia Gaudet-Manuel.



De g. à dr. : Line Godbout (AAAPNB), Marie-Josée Landry, coordonnatrice des Sports, Loisirs et Vie communautaire et Jocelyne Query Bossé, maire suppléante

La **Ville de SAINT-QUENTIN** a récemment révisé sa politique culturelle adoptée en 2004. Un livret promotionnel présentant la nouvelle politique culturelle et dressant un portrait de cette localité du Nord-Ouest sera publié. La Municipalité est fière de préserver son patrimoine et inaugurera sous peu son nouveau Théâtre Montcalm.

Volet formation

L'AAAPNB a conçu et élaboré une série d'ateliers de formation qui ont été offerts à différents endroits dans la province. Près d'une centaine de participant.e.s ont déjà pu en bénéficier au cours de la première année du projet. Les ateliers s'adressaient particulièrement aux élu.e.s et aux employé.e.s municipaux ainsi qu'aux intervenant.e.s culturels qui contribuent au développement culturel des sept municipalités participantes.

Les intervenant.e.s culturels ont également pu recevoir une multitude de documents par l'entremise du groupe Facebook administré par Catherine Blondin de l'AAAPNB et ont ainsi bénéficié de la mise en commun d'expertise et d'outils.

Les réseaux sociaux

Le formateur Pierre Babineau a présenté des notions de mise en marché numérique ainsi que les outils Facebook, Instagram, Twitter, Snapchat, le site Web et le bulletin électronique.

Demande de subvention

Line Godbout et Martine Aubé ont animé un atelier sur l'art de préparer une demande de subvention : survol des programmes existants au fédéral et au provincial et consignes pour bien préparer un dossier.



Martine Aubé (AAAPNB), Michel Mallet (Shédiac), Janice Daigle (Baie-Sainte-Anne) et Eugénie Boudreau (AFMNB).

Planification culturelle

Cet atelier animé par Janice Goguen a été offert en deux parties, la première touchant aux étapes de la planification culturelle, y compris l'élaboration d'une cartographie culturelle. La deuxième partie de l'atelier traitait de la consultation publique ainsi que l'importance de mettre en place des moyens d'évaluation de la mise en œuvre du plan culturel.

Avec la mise en œuvre de sa politique culturelle, la **Ville de DALHOUSIE** a le défi particulier de devoir redéfinir son identité à la suite de la fermeture de plusieurs industries. Les membres du comité culturel mis en place par la Ville sont convaincus que tous les citoyens et citoyennes doivent travailler ensemble vers l'atteinte de ces objectifs.



De g. à d. : Marie-Josée Thériault (Saint-Quentin), Carole Landry et Susan Cormier (Beaubassin-est), Joanne LeBlanc Skyrie (Société culturelle Sud-Acadie), Aurèle Michaud (Beresford), Jérémie Nazaire et Guy Chiasson (Balmoral), Michel Gaudet (Beaubassin-est), Marie-Josée Landry (Saint-Quentin).

La valise culturelle municipale

René Cormier présentera à l'hiver 2018 *La valise culturelle municipale* aux élu.e.s et aux intervenant.e.s culturels des municipalités qui participent au projet. Cette boîte à outils est disponible sur le site Web de l'AAAPNB : www.aaapnb.ca/centrederessources/municipalites



Médiation culturelle

Michel Vallée, de la Ville de Vaudreuil-Dorion, a animé un atelier en médiation culturelle à Shédiac en février 2017, où il a présenté le projet inspirant « Je suis... », projet qui souhaitait provoquer des rencontres entre citoyens et citoyennes pour atténuer les différences et encourager une meilleure compréhension les un.e.s des autres, notamment les nouveaux arrivant.e.s.



Denis LeBlanc (Shédiac), Janice Daigle (Baie-Sainte-Anne), Joanne LeBlanc-Skyrie (Société culturelle Sud-Acadie), Melvin Ferguson (Dalhousie) avec l'animateur Michel Vallée lors d'un atelier de formation sur la médiation culturelle à Shédiac.

Les jeux de la voix

Plusieurs intervenant.e.s ont participé à un atelier offert par Diane Ricard dans le cadre du programme régulier de formation continue de l'AAAPNB afin de mieux gérer le stress de parler en public.

